


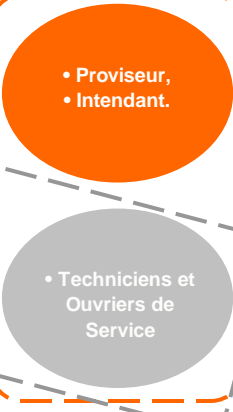


# Décentralisation du personnel Techniciens et Ouvriers de Service (TOS)

## Quelle incidence sur l'exploitation des lycées ?

L'exploitation des lycées induit de lourdes responsabilités en matière de sécurité du public.

	Partage de la maintenance :	
	Travaux	Exploitation
<p><b>Aujourd'hui :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le personnel de l'éducation nationale assume pleinement la mission d'exploitation de l'établissement.</li> </ul>		
<p><b>Demain (janvier 2005) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les Techniciens et Ouvriers de Service (TOS) seront rattachés au Conseil Régional</li> <li>▶ Les Techniciens et Ouvriers de Service (TOS) resteront sous l'autorité hiérarchique directe du Proviseur</li> <li>▶ Le Conseil Régional sera impliqué dans l'exploitation des bâtiments</li> </ul>		

## Le Conseil Régional se trouve face à de nouveaux problèmes :

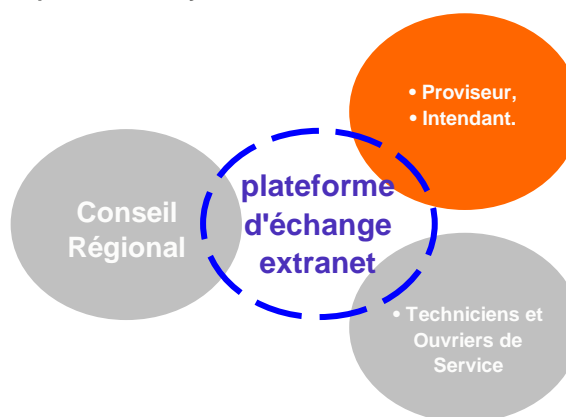
- ▶ Organiser le management "bicéphale" des Techniciens et Ouvriers de Service,
- ▶ Assumer une part de responsabilité plus importante dans l'exploitation des établissements,
- ▶ Formaliser une convention avec chaque lycée, précisant l'organisation adoptée.

## Alliage vous propose une solution :

La construction d'une plateforme d'échange dédiée à l'exploitation des lycées,

destinée à :

- ▶ Garantir le respect permanent des obligations réglementaires d'exploitation,
- ▶ Permettre un management partagé des Techniciens et Ouvriers de Service, tout en préservant l'autonomie de gestion des lycées,
- ▶ Consolider votre organisation et vos méthodes de travail.



# Principe de fonctionnement de la plate-forme extranet :

# 1

L'établissement saisit les principales caractéristiques de son bâtiment.

Bâtiment	Chauffage	Installations techniques	Equipements de sécurité
Veuillez faire un choix pour les installations marquées en rouge.			
<b>Chauffage</b>			
? Puissance chaudière collective : comprise entre 400kW et 1000kW			
? Nature de la chaudière collective : fioul			
? Appareil de traitement d'eau en chaudière : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
? Appareil de traitement d'eau hors chaudière : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non			
? Disjoncteur : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non			
existence d'une cuve à fioul ou gaz liquide ? : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
date de mise en service (1) : 01/01/1975 format : jj/mm/aaaa			
? date dernier contrôle : 21/04/2004 format : jj/mm/aaaa			
? Situation : en contact avec le sol			
existence de canalisations hydrocarbures en contact avec le sol ? : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non			
? chaudières individuelles gaz (logements) : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
? chauffe-eaux individuels (collège ou logements) : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non			

# 2

La plate-forme génère le plan de maintenance personnalisé de l'établissement

Options des contrats écran 1		Options des contrats	
<b>Je détermine, pour chaque poste, mes options (écran 1)</b>			
<input type="checkbox"/> Choix non effectué			
<b>Ascenseurs - Monte charge</b>	vous avez l'obligation de passer un contrat d'entretien et de vérification à une entreprise spécialisée	<b>Je consulte :</b> → Réglementation associée → Liste des tâches associées	<b>l'option pour :</b> <input checked="" type="checkbox"/> passer un contrat (ASC E)
<b>Bacs à graisse - Fosses à hydrocarbures</b>	Un entretien régulier est obligatoire. Vous avez le choix entre le contrat à une entreprise ou à votre personnel interne.	<b>Je consulte :</b> → Réglementation associée → Liste des tâches associées	<b>l'option pour :</b> <input type="checkbox"/> passer un contrat (BAC E) <input checked="" type="checkbox"/> l'entretien en interne <b>recommandé</b>
<b>Chaudières individuelles gaz + VMC gaz associée</b>	l'entretien est obligatoire. Vous avez le choix entre faire effectuer l'entretien par une entreprise ou par votre personnel interne.	<b>Je consulte :</b> → Réglementation associée → Liste des tâches associées	<b>l'option pour :</b> <input checked="" type="checkbox"/> passer un contrat (CHI E) <input type="checkbox"/> l'entretien en interne <b>recommandé</b> <small>attention ! à garantir que le personnel ne soit pas considéré comme "compétent". Les disjoncteurs, ils existent, doivent faire l'objet d'un vérification annuelle.</small>
<b>Chaudière</b>	l'installation et l'entretien de la chaudière peuvent être confiés à une entreprise, ou être assurés par le personnel interne. Si besoin, passer une commande ponctuelle de contrôle général du bâti à un bureau de contrôle.	<b>Je consulte :</b> → Réglementation associée → Liste des tâches associées	<b>l'option pour :</b> <input checked="" type="checkbox"/> passer un contrat (CHC E) <b>recommandé</b> <input type="checkbox"/> l'entretien en interne <b>recommandé</b> <small>attention ! à garantir que le personnel ne soit pas considéré comme "compétent". Les disjoncteurs, ils existent, doivent faire l'objet d'un vérification annuelle.</small>

# 3

Le site affiche un tableau de bord de suivi des contrats en temps réel

alertes	contrats de vérification	contrats d'entretien	déchéances ponctuelles	contrats h											
		2004		2005											
		juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	jan	fév	mars	avr	mai	juin	
? Ascenseurs - Monte charge	ASC E														
? Contrôle d'alarme incendie ou SSI	SSI E	non attribué													
? Moyens de secours, Extincteurs	MSI E														
? Portes et portails automatiques	POR E	non attribué													
? Installations frigorifiques	FRI E	non attribué													
? Installations de désenfumage	DES E														
? Chauffage collectif - Ventilation - ECS	CHC E														
? Chauffage individuel Gaz - VMC logements	CHI E	non attribué													
? Installations électriques	ELE E														

# 4

La plate-forme génère les check-listes de tâches à l'attention du personnel TOS

alerte		contrats de vérification		contrats d'entretien		déchéances ponctuelles		contrats h																											
<table border="1"> <tr> <td>Collège de :</td> <td>DEPTRAVO</td> <td colspan="2">Check-liste : Equipements de Sécurité</td> </tr> <tr> <td>Programme de :</td> <td>San</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Date d'édition :</td> <td>12/4/2004</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Nom de l'agent :</td> <td colspan="2">(Date et signature de l'agent)</td> </tr> <tr> <td>document</td> <td>lib</td> <td>attribut</td> <td>libellé du point de contrôle</td> <td>observation</td> <td>date du contrôle</td> <td>intérogation au registre</td> <td>ok</td> <td>annulée</td> <td></td> </tr> </table>										Collège de :	DEPTRAVO	Check-liste : Equipements de Sécurité		Programme de :	San			Date d'édition :	12/4/2004			Nom de l'agent :		(Date et signature de l'agent)		document	lib	attribut	libellé du point de contrôle	observation	date du contrôle	intérogation au registre	ok	annulée	
Collège de :	DEPTRAVO	Check-liste : Equipements de Sécurité																																	
Programme de :	San																																		
Date d'édition :	12/4/2004																																		
Nom de l'agent :		(Date et signature de l'agent)																																	
document	lib	attribut	libellé du point de contrôle	observation	date du contrôle	intérogation au registre	ok	annulée																											
<b>Equipements de sécurité</b>																																			
<b>Le chargement de sécurité</b> Test du bon fonctionnement de l'éclairage de secours. Opère d'allumage par coupure d'alimentation électrique. Mise à la commande de retour automatique en position de veille au retour de l'alimentation ou mise, vérification de l'allumage de toutes les lampes...																																			
<b>Recommandé</b>																																			
*** Aucune tâche ***																																			
<b>Requis</b>																																			
*** Aucune tâche ***																																			

